



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Le lundi 26 mars 2018 à 20 h



1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du Règlement 358-2018 – Règlement ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 2 745 007 \$ pour le projet de la réfection – d'une partie du chemin Barrette et des rues Dufresne et de l'Église (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, voirie), rue Aubin (aqueduc, égout sanitaire et voirie) et avenue du Parc (aqueduc et voirie) – et pour payer cette somme, autoriser un emprunt par billets au montant de 2 745 007 \$;
4. CPTAQ – Demande de M. Roméo Coutu – Fin autre que l'agriculture (lot 5 657 634);
5. CPTAQ – Demande de Mme Nicole Robitaille – Fin autre que l'agriculture (lot 5 657 331);
6. Levée de la séance.